

Bruxelles

Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° **54** - avril - mai - juin 2009 - ISSN 1371 - 2519



Les jeunesses bruxelloises

en direct de...

sommaire

en direct de...

Watermael-Boitsfort
et ses cités-jardins 2

élargissons
le débat 10

bouquins malins 11

dossier
Les jeunesses bruxelloises 13

écho du clips
www.bruxellessocial.be :
un partenariat pour et avec les
utilisateurs 22

annonces 24

1. Dans *Le Folklore brabançon* n° 143, septembre 1959. Ce petit historique fait également des emprunts au n° 11 de *Hommes et Paysages* (Société Royale Belge de Géographie, 1990).

Erratum : numéro de téléphone de La Margelle

Une erreur s'est glissée dans l'article sur les Maisons Vertes (Bruxelles Santé n°53, page 9)
LA MARGELLE
17, rue Renier Chalon
1050 Ixelles
Tél.: 0473/ 615 120
(LUN 14h30-17h30, MER
et VEN 9h00-12h00)

Watermael-Boitsfort et ses cités-jardins

Cette rubrique, qui aborde un quartier sous l'angle de la santé et du social à travers le regard de personnes qui y habitent, d'associations et de services qui y travaillent, fait la part belle, en raison même du point de vue choisi, aux communes du centre et de la première couronne. Mais cela devait-il devenir une habitude ? Les communes de la deuxième couronne, plus favorisées sur le plan culturel, social, économique (on connaît le lien étroit que le revenu, le niveau d'éducation ou la profession entretiennent avec la santé), accueillent d'ailleurs aussi des populations et des quartiers moins cossus. C'est par exemple le cas d'Ixelles, d'Uccle, de Woluwe... ou de Watermael-Boitsfort.

De bonne heure, nous apprend Oscar Dresse¹, le village de Watermael compte deux hameaux : Boitsfort et Auderghem (qui deviendra une commune autonome en 1863 seulement). Sous l'Ancien Régime, Watermael est un centre agricole, tandis que Boitsfort accueille une vénerie fondée au XIIIe siècle, résidence des Grands Veneurs du Brabant : ce sera la Maison Haute, dont subsistent les Ecuries. Dès le XVe siècle, une chaussée partant de la Porte de Namur relie Bruxelles à Watermael, traversant l'Ixelles d'alors. Cette liaison prendra en 1889 la forme d'une ligne de tramway à vapeur allant jusqu'à l'Hippodrome de Boitsfort. En 1905, la ligne est électrifiée et prolongée jusqu'à la Maison Communale. Restons dans les transports en commun : en 1854, la section de chemin de fer de Bruxelles à La Hulpe est mise en exploitation. Le premier arrêt après la gare du Quartier Léopold est Boitsfort. Trente ans plus tard est inaugurée la gare de Watermael.

Après la mobilité, la population et l'habitat. Au début du XIXe siècle, Watermael-Boitsfort est essentiellement dévolue à l'agriculture et au petit artisanat. Sa population est peu nombreuse et elle n'augmente guère pendant les deux premiers tiers du siècle. L'expansion démographique va s'enclencher dans la période 1866-1910 puis reprendre après la Grande Guerre. La première vague voit



surtout la commune investie comme lieu de villégiature : villas et châteaux s'ajoutent aux maisons de campagne qui appartenaient à de grandes familles bruxelloises. Certaines de ces constructions subsistent aujourd'hui, en lisière de la forêt de Soignes ou rue Van Becelaere. Parallèlement, à la fin du siècle, d'autres quartiers comme le Coin du Balai, à l'orée de la forêt, sont investis par une population ouvrière chassée de Bruxelles par les grands travaux d'urbanisme.

La deuxième vague d'urbanisation correspond au développement des cités-jardins du Logis et du Floréal entre les deux guerres mondiales, dès le début des années 1920. Ces grands ensembles caractérisent fortement, encore aujourd'hui, le paysage communal. S'y adjoindra un ensemble de logements sociaux plus classique et de plus petite taille, à la frontière ouest de la commune, géré par la société Ville et Forêt. Après les années trente, la population va se stabiliser : la superficie



Le centre névralgique des deux cités, place Joseph Wauters. ▲

2. Edition 2006, disponible sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social, www.observatbru.be.

disponible est saturée. Peu de grands ensembles résidentiels sont construits dans les années 1960-70 : au nord de la commune, dans le quartier des Pêcheries et autour de l'avenue du Martin-Pêcheur.

Qu'en est-il en ce début de XXI^e siècle ? La consultation de la fiche n° 17 des Statistiques sanitaires et sociales en Région de Bruxelles-Capitale² nous permet de caractériser la commune de Watermael-Boitsfort à l'aide de plusieurs indicateurs statistiques. Ils confirment l'image de commune aisée autant qu'ils la nuancent. Ainsi, par rapport à l'ensemble de la région bruxelloise, on compte moins de jeunes et davantage de personnes âgées. Le

taux de natalité est relativement bas et reste stable entre 1998 et 2002, alors que celui de la région présente un accroissement au cours de cette période. La proportion de familles monoparentales est en moyenne plus élevée que dans l'ensemble de la région. Ceci est lié aux ensembles de logements sociaux : dans ces quartiers, la proportion de familles monoparentales est partout supérieure à 15% et culmine à 22% dans le secteur statistique Ville et Forêt. Par ailleurs, Watermael-Boitsfort compte (avec Ixelles) la plus faible proportion de familles nombreuses parmi les communes bruxelloises.

L'examen des nationalités est révélateur : on compte davantage de Belges

que dans l'ensemble de la région et, parmi les dix nations étrangères les mieux représentées, on trouve le Japon, les Pays-Bas et les USA, tandis que le Maroc, la Turquie et le Congo en sont absents. Les revenus moyen et médian sont considérablement supérieurs à ceux de la région et du reste du pays, mais il existe de fortes disparités au sein de la commune, ici encore liées à la présence d'ensembles de logements sociaux. Par ailleurs, à l'exception des VIPO, la part de toutes les catégories bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance maladie a augmenté, comme dans toute la région, entre 2001 et 2004. De même, 40% des chômeurs sont sans emploi depuis au moins 2 ans, ce qui se rapproche de la moyenne régionale (43%).

Enfin, ajoutons à ces indicateurs objectifs un précieux indicateur subjectif, la santé perçue : 23,9% des personnes

interrogées lors de l'enquête socio-économique de 2001 estimaient leur état de santé insatisfaisant, contre 26,1% dans l'ensemble de la région. Cependant, on note ici encore certaines disparités. Si l'on prend comme point de référence la moyenne des Belges qui jugent leur santé mauvaise, le secteur Ville et Forêt est le seul, à Watermael-Boitsfort, qui dépasse cette moyenne (de 41%).

Les ensembles de logements sociaux

Alors, « commune aisée », une étiquette discutable ? Réponse de Michel Colson, président du CPAS : « Oui, nous souffrons un peu de cette réputation ! Il est exact que le revenu moyen des habitants de la commune dépasse la moyenne régionale, mais



il existe aussi des gens en difficulté. Notamment en raison de la cherté des loyers : il est plus difficile de se loger ici qu'ailleurs ; le loyer peut dépasser la moitié du Revenu d'Insertion Sociale. Une particularité de la commune, c'est quand même que 20% du bâti est occupé par du logement social : un record à Bruxelles. Toute une partie de la population connaît des difficultés croissantes, ce qui fait craindre l'apparition d'une dualité sociale. Mais, pour l'instant, le nombre de dossiers RIS que nous gérons n'est pas trop important, il reste possible de les traiter de manière très individualisée. L'équipe sociale connaît d'ailleurs une très grande stabilité, ce qui n'est pas le cas dans tous les CPAS ; elle compte 9 travailleurs sociaux, de première ligne, dont deux sont affectés à la médiation de dettes et deux autres à l'Antenne Jeunes, et 6 agents d'insertion socio-professionnels. »

« Il existe trois Sociétés Immobilières de Service Public à Watermael-Boitsfort, poursuit M. Colson. Les plus anciennes sont deux coopératives indépendantes de la commune et du CPAS, le Floréal, à l'image plus ouvrière, et le Logis, où l'on trouvait davantage d'employés. La troisième est Ville et Forêt, qui n'est pas une société coopérative et où la Commune et le CPAS sont actionnaires majoritaires. Si la commune compte beaucoup de logements sociaux, nombre d'entre eux sont aujourd'hui inoccupés : 136 au Floréal, notamment. Pourquoi ? A mon avis, les gens restaient à vie dans ces logements – même quand, après le départ des enfants, des chambres n'étaient plus occupées – et l'entretien des immeubles s'est réduit au minimum. En 1995, deux enfants sont morts intoxiqués par le CO et l'administrateur-gérant de l'époque a été condamné en justice. Les logements à risque ont alors été vidés. Aujourd'hui un plan de rénovation existe, financé par la Région. »





On peut y ajouter 104 logements non classés, avenue des Archiducs et rue des Phlox, qui ont été fortement améliorés par l'extérieur. Au total, cela représente 45% de notre parc immobilier ! Il est vrai qu'il reste encore du pain sur la planche ; parmi les logements qui doivent être rénovés, certains représentent de lourds travaux. Et 90% des inoccupés sont classés. »

Le défi de la rénovation

Au Logis, qui ne traîne pourtant pas le même passif, les rénovations représentent aussi un défi de taille. Yves Druart : « Il y a cinq ou six ans, au complexe des Trois Tilleuls, 77 appartements ont fait l'objet d'une rénovation très lourde. Nous cherchons à répondre aux économies d'énergie dans les bâtiments : revêtement des toitures, isolation... Un chantier de 84 maisons a ainsi été finalisé. Il y a quatre ans, c'était le tour d'un immeuble de 12 appartements ; et un chantier de 78 maisons s'achève en ce moment même. En projet, il s'agit de rénover rien moins que 450 maisons. Et un aspect de ce dossier nous amène beaucoup d'ennuis : le classement des maisons datant d'avant 1940 par la Commission Royale des Monuments et Sites. On ne peut pas modifier les façades ni les toitures sans l'accord de la CRMS. Nous avons vraiment dû nous battre pour pouvoir rénover les 78 maisons dont j'ai parlé (les autres chantiers avaient débuté avant le classement). Un problème de taille est l'entretien et la peinture des châssis d'avant 1940. La

Des logements inoccupés dans une ville qui manque cruellement de logements sociaux ? Il y a pour le moins de quoi s'émouvoir. Yves Druart, président de la SISP Le Logis, tempère : « Je vais rompre une lance en faveur du Floréal : cette société traîne derrière elle un boulet énorme. Il y a une quinzaine d'années, une gestion douteuse laissait un passif décourageant : la première direction qui a suivi a tenu deux ans ! Mais, depuis une dizaine d'années, la société a fortement redressé la barre. »

Daniel Remacle, directeur-gérant du Floréal, s'exclame quant à lui : « On pointe toujours du doigt la centaine de logements inoccupés chez nous alors qu'il y en a 30.000 dans l'ensemble de la région bruxelloise ! Mais pourquoi ces logements sont-ils inoccupés ? Les décès liés à une intoxication au CO ont constitué une sorte d'électrochoc pour le conseil d'administration, qui a décidé

d'entamer une profonde réforme, de professionnaliser la gestion et de ne plus mettre aucun logement en location s'il subsistait un danger pour l'intégrité des habitants. Cette décision a révélé l'état du parc immobilier. Et elle a posé la question des moyens humains et financiers nécessaires pour tenir le rythme des rénovations au fur et à mesure des sorties de locataires. Mais la mise en œuvre de cette décision s'est aussi heurtée à des freins considérables, parmi lesquels la mise au frigo de la Région bruxelloise jusqu'en 1989 et le classement de nombreux immeubles par la Commission Royale des Monuments et Sites : 460 de nos logements sont classés, cela représente les deux tiers de notre patrimoine... Une précision : quand on dit que des logements restent inoccupés, il faut souligner que ce ne sont pas les mêmes : nous rénovons en permanence. Sur dix à douze ans, 230 logements ont été mis en état d'être occupés.

Commission exige qu'on procède à leur restauration ou, à défaut, qu'on les remplace à l'identique. Pour réaliser ces travaux, on doit recourir à de petits artisans et procéder maison par maison. Or trois entreprises seulement se sont montrées intéressées à Bruxelles ! On ne peut donc rénover que de petits lots à la fois. »

Le rythme auquel les sociétés peuvent procéder aux travaux est évidemment influencé par la complexité voire l'enchevêtrement des lois et des règlements : outre la CRMS pour les immeubles classés, le service technique et la société du logement de la Région doivent donner leur accord aux projets de rénovation. Un autre facteur est l'augmentation du nombre de logements à rénover : « Jusqu'en 2001, explique M. Remacle, 38 locataires sortaient chaque année mais cela ne représentait que 12 ou 13 rénovations. Depuis, ce nombre a doublé voire triplé. Il y a un hiatus entre toutes les contraintes qui pèsent sur les SISP et les moyens dont elles disposent en termes de fonctionnement et de moyens. La question financière est épineuse. Nous bénéficions certes d'un taux d'intérêt nul, mais cela ne nous dispense pas de rembourser les crédits budgétaires. Par ailleurs les loyers, qui sont calculés sur base des revenus, ont tendance à diminuer. »

Tout le monde s'accorde sur un point : les effets du Code du Logement. La mise en application de celui-ci a drainé vers les cités de nouvelles populations, parfois plus pauvres que les anciens habitants. On retrouve le risque de dualisation sociale évoqué par Michel Colson. Qui a la dent dure : « Le Code a

mis fin à une forme de clientélisme. La population qui a accès au logement social est encore plus défavorisée qu'auparavant. Mais nous devons aussi faire face à de nouveaux pauvres, des personnes qui ont un revenu professionnel insuffisant. Pensons aux familles monoparentales : aujourd'hui, une mère de famille avec deux enfants, dont le revenu est de 1200 ou 1300 €, ne peut pas affronter la rentrée des classes, même si elle vit dans un logement social ! Si le loyer y est bas, les charges sont importantes en raison du vieillissement du parc immobilier : il n'est pas rare de devoir verser 400 € de charges pour un loyer de 180 € ... » En fait, rétorque Daniel Remacle, si le montant des loyers est très bas (quatre fois inférieur à la valeur du marché), les charges locatives couvrent des frais réels, conformes aux prix du marché, qui n'ont cessé d'augmenter.

Les effets de ce qu'il est convenu d'appeler la crise se font évidemment sentir. Mais, plus particulièrement, que peut-on constater au fil du temps ? Yves Druart : « Sur le plan sociologique, une évolution frappante concerne les familles monoparentales. Elles vivent des problèmes de santé tant physique et mentale que sociale – notamment un déficit d'autorité, de guidance. Sur le plan démographique, l'évolution concerne les familles primo-arrivantes. Auparavant, très peu de personnes d'origine étrangère vivaient ici. La raison en est double : elles subissaient un rejet marqué et elles étaient rebutées par la périphérie, les populations étrangères étant surtout concentrées dans la première couronne. Il faut se rendre compte

que les sociétés coopératives ont une histoire très différente de celle des autres SISP. Les capitaux provenaient des coopérateurs eux-mêmes, via des emprunts, et la société était un peu leur chose. La mentalité était bien particulière : très souvent, les locataires investissaient beaucoup d'argent dans leur maison et, jusqu'en 1994, leurs enfants avaient un droit de priorité. Cela contribue à expliquer la tendance à rester entre soi ; les étrangers n'étaient pas trop les bienvenus. »

Et les liens sociaux ?

Concernant ces questions de cohabitation, prenons l'avis d'une habitante. Rolande Denis est locataire d'une maison au Floréal : « Par rapport à mes moyens et à Bruxelles, j'ai ici une qualité de vie exceptionnelle du point de vue environnemental. Je vis dans une maison et dans un cadre que je ne pourrais pas me permettre ailleurs : la verdure, le chant des oiseaux, très peu de circulation, la proximité de la forêt de Soignes, de petites venelles... A Watermael-Boitsfort, l'accès à un logement de cette qualité est lié soit à un revenu élevé, soit à un patrimoine, soit à une intervention de l'employeur dans le loyer. Je suis arrivée ici en couple, avec deux enfants en bas âge. Je n'avais pas de travail et mon mari était musicien : notre revenu était donc bas et nous étions dans les conditions d'accès au logement social. »

Qu'en est-il des relations entre les habitants ? « Il y a une grande

mixité sociale. La majorité des habitants sont locataires³, ce sont surtout des personnes de la classe moyenne, des enseignants, des travailleurs sociaux... Mais il y a aussi des personnes très pauvres, surendettées, qui ne subsistent que grâce au CPAS. La classe moyenne se referme beaucoup sur elle-même, notamment par rapport aux nouveaux arrivants. Auparavant, c'était très belgo-belge. Aujourd'hui, des Africains, des Maghrébins côtoient des gens qui sont nés dans la cité ! Et il y a aussi des Belges du quart-monde. Quand ces classes sociales différentes se rencontrent, ça ne se passe pas trop bien : la classe moyenne a le sentiment d'être envahie. De temps en temps, une fête de quartier est organisée, mais ce sont toujours un peu les mêmes qui y participent. Et ce sont surtout des jeunes qui fréquentent la maison de quartier, avec les adultes la sauce ne prend pas vraiment. Je suis quelqu'un d'extraverti, je connais pas mal de monde, mais il n'y a pas vraiment de lieux de réunion ou de rencontre ; même les commerces sont en dehors de la cité. On pourrait pourtant installer des bacs à sable, une piste de pétanque, remettre en état le jeu de balle-pelote... Ça ne coûterait pas un pont. »

Des espaces-temps de rencontre sont-ils à l'ordre du jour ? A la maison médicale de Watermael-Boitsfort, on fait plus qu'y songer. Delphine Jacques est infirmière, chargée de la santé communautaire : « J'ai des contacts avec les patients et, tout simplement, avec les habitants du quartier. Je fais un travail de réseau avec d'autres associations et les services communaux de première ligne. Je travaille notamment avec la maison de quartier située à la limite des deux cités. Le Code du Logement a amené ici de nouveaux arrivants et la rencontre avec les Boitsfortois de souche est parfois difficile. Nous collaborons à des projets qui visent à renforcer le lien social, à

rompre l'isolement : la création d'un potager communautaire, la relance des fêtes de quartier... Un gros projet pour l'instant est la mise sur pied d'un Système d'Echanges Local. Le but est de renforcer les solidarités sans négliger les petits réseaux informels d'échanges de services qui existent déjà. Au contraire, nous cherchons à les repérer et à nous appuyer sur eux. Chacun vient avec ce qu'il sait : ses informations mais aussi ses savoirs. Des habitants découvrent ainsi, dans leur commune, dans leur quartier, des ressources qu'ils ignoraient ! Nous voulons aussi aller au-delà des cités, nous ouvrir à d'autres espaces, à d'autres personnes, revivifier des solidarités existantes qui sont parfois un peu figées. »

Pour l'instant les échanges de services sont encore peu nombreux : « Certains habitants en sont un peu frustrés, mais il faut donner du temps au temps, et le SEL est encore très jeune. Mais ça avance. La Commune a d'ailleurs intégré ce projet dans un Agenda 21 du développement durable. Cela sensibilisera peut-être les gens au fait que le développement durable ne concerne pas seulement l'environnement ; d'autres questions citoyennes émergent, comme l'isolement social (je pense notamment aux familles monoparentales). Un SEL ce n'est pas seulement avantageux sur le plan économique, cela représente aussi des rencontres humaines et une aide, un soutien social. On part des compétences de chacun, de ce qui existe ; et le terreau est très fertile, les gens répondent ! »

*Propos recueillis
par Alain Cherbonnier*

3. Certains habitants sont en effet propriétaires : en 1932, en pleine crise économique, des bilans déficitaires ont contraint la coopérative à vendre 71 maisons.

élargissons le débat

Charte associative : un pas significatif

Lors de sa dernière séance, le Parlement francophone bruxellois a adopté une résolution relative à la Charte associative.

Depuis toujours, le monde politique éprouve des difficultés à reconnaître la place et le rôle des initiatives volontaires, que ce soit dans le monde culturel, dans celui de l'enseignement, dans le champ des politiques sociales ou de la santé. Or les autorités publiques ne sont pas en mesure de répondre à toutes les attentes de la population, à tous les défis liés, entre autres, à l'évolution de la société, aux exigences de bien-être et de développement. Il est donc normal que l'Etat puisse se tourner vers les citoyens et vers la société civile. Celle-ci dispose de ressources et de compétences qui se traduisent depuis très longtemps par des initiatives qui prennent corps à travers le tissu associatif.

Les relations entre acteurs publics et privés se trouvent au cœur du débat de cette Charte associative. Un débat également alimenté par les questions relatives à l'octroi des subsides !

Pour le cdH, ce débat revêt une importance capitale, précisément parce que notre vision de la société répond au principe de complémentarité entre les pouvoirs publics et les initiatives citoyennes. A cet égard le secteur associatif constitue la structure la plus accessible pour accueillir toute initiative citoyenne.

Même si la résolution votée laisse encore la porte ouverte à des aménagements nécessaires, son adoption reste un geste politique fort et d'une ampleur démocratique incontestable. Bruxelles aura largement besoin de l'associatif pour relever la multitude des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de santé. Notre formation politique restera particulièrement attentive à la bonne mise en œuvre des prochaines étapes de cette Charte.

*André du Bus
Président du groupe cdH
au Parlement francophone bruxellois*

Santé : les défis à relever

La santé est un des enjeux politiques majeurs de ces prochaines années : l'espérance de vie moyenne va engendrer de nouveaux défis à la croisée de l'éthique, des problèmes sociaux et de la constante croissance du coût des traitements médicaux.

L'état de santé est également lié aux niveaux socio-économiques – qui sont des plus contrastés au sein de la Région bruxelloise –, à la prévention et à la consommation de soins. L'appauvrissement accru de la population est synonyme à la fois de croissance de la demande de services et d'affaiblissement des moyens régionaux.

La population qui fait appel aux différentes structures d'aide et de soutien se caractérise aussi de plus en plus par la multiplicité des problèmes rencontrés (perte d'emploi, perte de logement, problèmes mentaux...). Il faut donc mettre l'accent sur une approche globale et sur une meilleure coordination des services. A titre d'exemple, on constate une évolution très négative de la santé mentale du public des CPAS bruxellois.

Par ailleurs, la politique de la santé relève de la responsabilité de tous les niveaux de pouvoir, de l'Etat fédéral jusqu'au niveau communal, en passant par la Communauté française et l'ONE, la Région, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune.

Enfin, on observe de plus en plus le développement de pathologies chroniques qui mettent en évidence l'importance d'une politique de prévention et de promotion de la santé.

Ces quelques constats rendent problématique un accès à des soins de qualité pour tous qui doit pouvoir se décliner selon trois principes principaux :

- la liberté de choix des patients ;
- la liberté d'actions des prestataires de soins ;
- l'accessibilité financière et géographique.

Dans ses propositions pour la nouvelle législature, le MR a notamment pour ambition de :

- faire du CPAS et de la Commune les moteurs de la coordination de l'action sociale et de la santé ;
- mettre en place un guichet d'information unique, où chaque citoyen puisse recevoir une orientation et une information précise ;
- évaluer en termes de santé les principaux choix de politiques urbaines et l'apport positif des entités fédérées bruxelloises et de la Communauté française par rapport aux dépenses générales de l'INAMI ;
- mieux coordonner les politiques de prévention menées par les entités fédérées francophones.

*Caroline Persoons et Michel Colson
Députés bruxellois (MR)*

bouquins malins

Fragments d'intime

Amours, corps et solitudes aux marges urbaines

Pascale Jamouille

Ed. La Découverte, coll. Alternatives sociales, 2009

Poursuivant avec la méthode qu'elle met en œuvre depuis le début du siècle (dit comme ça, c'est tout de suite plus impressionnant !), Pascale Jamouille a quitté le Hainaut pour porter ses pas à Bruxelles, plus précisément au quartier Nord. S'y côtoient sans s'y rencontrer prostitué(e)s, cadres et fonctionnaires, habitants de la rue et familles de la communauté turque.

La violence et la solitude sont au cœur de ces parcours. Violence de la rue et des corps loués, violence de rapports socioprofessionnels sans pitié, de relations familiales marquées, parfois comme au fer, par les guerres entre genres et entre générations, entre traditions rigidifiées et désir de mouvement. Et pourtant « ça vit » : créativité et ténacité font face à l'insécurité sociale et intime. Et les stéréotypes éventuels du lecteur sont bousculés. Les prostituées qui ont, sinon pignon, du moins vitrine sur rue, peuvent se voir comme des « travailleuses du sexe » et trouver un sens à leur activité. Pascale Jamouille cite Grisélidis Réal parlant de ses clients : « Ils viennent déverser en moi non seulement leur sperme mais aussi leur fureur, leur douleur, l'amertume, la douceur, le désespoir des pauvres et des blessés ».

La deuxième partie du livre, consacrée aux « errants », fait davantage écho aux précédents ouvrages de l'auteure, *Des hommes sur le fil* (La Découverte, récemment réédité en poche : ne vous en privez pas), *La Débrouille des familles* et *Drogues de rue* (De Boeck). Reproduisons néanmoins ce passage, véritable instantané photographique : « En face du squat, un immeuble de luxe aux soubassements de pierre bleue, où travaille le personnel administratif d'une banque internationale. Des colonnes de marbre soutiennent le porche d'entrée. Sous l'arcade, des bureaucrates en costumes sombres font une pause-cigarette, profitant de l'ombre et de la fraîcheur climatisée diffusée par la porte tournante. Etrange capitale de l'Europe, ville de contrastes où squatters et cadres de haut niveau cohabitent face à face, de chaque côté de la rue, sans faire mine de se voir ni s'adresser la parole, dans la plus stricte des indifférences. »

La troisième partie s'attache à la communauté turque. On

pouvait espérer que, malgré les conflits, les souffrances et les oppressions, les « personnes issues de l'immigration » parviendraient tant bien que mal à frayer leur voie. Il semble, hélas, que l'effet ghetto (lui-même induit par l'origine socio-économique et culturelle des primo-immigrants) reste déterminant dans la consolidation et même l'aggravation de phénomènes enfermants tels que les mariages « à l'aveugle », les dominations et les sacrifices intra ou intergénérationnels... Mais comment se fait-il que la lecture des bouquins de Pascale Jamouille ne soit pas, pour autant, déprimante ? C'est sans doute qu'elle nous fait entendre des voix vivantes. Brisées, rauques, fières, douloureuses, vibrantes, douces aussi parfois. Et ce ne serait pas possible si l'anthropologue n'était que porteuse de micro ou de stylo. Il y faut sans aucun doute un regard et une oreille, mais aussi ce que l'on appelle « une plume ».

L'Inentendu

Ce qui se joue dans la relation soignant-soigné

Philippe van Meerbeeck et Jean-Pierre Jacques

Ed. De Boeck, coll. Oxalis, 2009

Renaud se présentait comme « chanteur énervant ». Philippe van Meerbeeck pourrait se dire « docteur énervant » (car il est médecin, après tout, puisque psychiatre, même si psychanalyste) tant il aime ruer dans les brancards. Avec le concours de Jean-Pierre Jacques, qui a enregistré, réécrit et retravaillé son cours de psychologie médicale, il nous donne un livre à quatre mains qui n'est pas pour autant une sorte de syllabus et pas davantage une publication académique. L'illustration de couverture, très bande dessinée, annonce la couleur : c'est un peu Dr House et ses séides *versus* Mr Patient-Objet !

Philippe van Meerbeeck aime choquer autant que séduire (y compris ses étudiantes, qui tombent en syncope « comme dans un concert rock », p. 321). Et pourtant le bouquin est assez passionnant, notamment par de nombreuses vignettes cliniques aussi peu bavardes qu'elles sont parlantes. Ce n'est pas seulement une charge contre l'institution médicale et son scientisme, censé bouter dehors une pensée magique qu'elle abrite en son sein. C'est une lutte obstinée contre la conception biomédicale de la santé, la réduction du corps à ses aspects mécanistes et chimiques, l'aveuglement par rapport aux aspects intra-psychiques mais aussi relationnels et sociaux des maladies telles qu'elles sont vécues. Sans cesse

est remis sur le métier ce principe : le patient n'est pas que le vecteur ou le porteur d'une pathologie objectivable mais un être humain avec son histoire, sa culture, son image de soi, ses croyances et son besoin de croire, ses liens et ses creux, ses espoirs, ses angoisses, sa quête de sens dans la vie.

Au-delà, le livre s'en prend à la violence que l'ordre médical manifeste non seulement vis-à-vis des patients mais aussi des étudiants en médecine... sans parler des médecins lorsque ceux-ci sont hospitalisés (voir p. 280 et le livre de Marie de Hennezel, *Le Souci de l'autre*, enquête révélatrice en milieu médical) ou, tout simplement, négligent de prendre soin d'eux-mêmes, se blindent, se ferment à leurs propres émotions comme à celles d'autrui.

Le livre se clôt sur un contrepoint écrit à la première personne par Jean-Pierre Jacques : un chapitre qui lui permet de se situer au-delà de la position de scribe qu'il a modestement accepté de prendre jusque-là.

PS : On peut lire aussi, de Roland Gori et Marie-José Del Volgo, *La Santé totalitaire. Essai sur la médicalisation de l'existence*, Denoël, 2005, éd. de poche Flammarion, coll. Champs, 2009.

**Le temps de s'émanciper et de s'épanouir
Paroles et expériences de femmes
autour de la cinquantaine
Mimi Szyper et Catherine Markstein
Ed. Le Souffle d'Or (Gap), 2009**

La cinquantaine, pour les femmes, est souvent réduite à la ménopause, période où on leur prédit mille morts et mille maux, où il n'y aurait que troubles hormonaux, dépression, solitude... Les auteures, toutes deux médecins, ont été interpellées par le regard que le monde médical portait sur les femmes autour de la cinquantaine : des objets fragiles et malades qu'il fallait soigner. Leur réflexion est née de la colère ressentie devant le fossé entre l'approche médicale traitant préventivement toutes les femmes ménopausées et le ressenti plein de joie de vivre, de plaisir de ces mêmes femmes.

Catherine Markstein et Mimi Szyper ont commencé par animer des groupes de femmes, par les écouter et découvrir leurs questions, leurs déceptions, leurs attentes, leurs savoirs. Rencontre après rencontre, des liens de solidarité se nouent, des idées s'échangent, des savoirs se transmettent et, au fil des années et des expériences, s'est tissé le contenu de ce livre, comme un vaste chant issu de voix multiples. Autour

d'une question : qui sont ces femmes autour de la cinquantaine, que font-elles, que disent-elles ? Il ne s'agit donc pas d'un énième mode d'emploi pour femme ménopausée ou « ménopausable » mais un récit en résonance avec les paroles de toutes les femmes rencontrées.

On (re)découvre que la ménopause est une évolution physiologique normale : le corps de la femme est parfaitement outillé pour vivre ce changement important, où les hormones s'équilibrent différemment. Tout un discours social et médical a construit un regard péjoratif sur les femmes ménopausées : des femmes en manque, en perte, en déficit. Un discours médical avant tout masculin, qui ne permet pas les moments de non-performance, de faiblesse, de repli. Face à ce constat, les auteures invitent les femmes à renouer avec un savoir ancestral perdu depuis l'entrée de la médecine dans les moments forts de leur vie (grossesse, accouchement).

Un exemple : la proposition systématique d'un traitement hormonal à toutes les femmes ménopausées. Pourquoi donner des médicaments à des femmes (très nombreuses) qui se sentent en bonne santé ? Les célèbres bouffées de chaleur existent, bien sûr, mais ce sont aussi des moments où il se passe quelque chose dans la vie de la femme ; l'expression du corps devient un indicateur merveilleusement utile. La découverte des hormones de synthèse s'est accompagnée d'une promesse de beauté et de bien-être éternels. Ce discours a été intégré par les femmes mais, quand elles se retrouvent entre elles, elles renouent avec un savoir, une sagesse, une confiance en soi perdus depuis que le savoir médical s'y est substitué.

La cinquantaine, c'est souvent le moment où les enfants deviennent adultes, où s'amorce la fin de la vie professionnelle. C'est le temps du vieillissement mais c'est aussi une période où se réveillent les attentes jusque-là mises de côté. Un temps retrouvé : retrouver du temps pour soi et du temps à offrir aux autres. Le bouillonnement de la ménopause est alors à respecter et non à retenir. C'est la vie qui est là, différente, chose que les femmes ont à transmettre à leurs filles, à leurs compagnons, à la société.

Entre le cliché de la femme « finie », acariâtre, et le fantasme de l'éternelle jeunesse, ces paroles montrent le chemin d'une femme épanouie, libre et authentique. C'est, comme le disent les auteures, une invitation à explorer de nouveaux espaces de vie.

Les jeunesses bruxelloises

Alors que, dans nos sociétés, « la jeunesse » est plutôt valorisée à travers des attributs comme la beauté, le dynamisme, l'envie de nouvelles expériences, « les jeunes » sont souvent loin de bénéficier d'images aussi positives. Les clichés (« ils ne respectent rien ni personne, ils traînent, ils sont agressifs, ils se droguent ») et l'angle souvent dramatisant choisi par les médias pour parler d'eux (le décrochage scolaire, la violence, le chômage, la délinquance) en sont de bons exemples. Certaines mesures politiques, soutenues par une logique de plus en plus sécuritaire, viennent également renforcer le sentiment que les jeunes sont inquiétants. Ceux de Bruxelles n'échappent évidemment pas à ce phénomène. Mais qui sont ces jeunes bruxellois qui font l'objet de tant d'appréhensions ? Et tous disposent-ils des atouts nécessaires pour prendre demain la relève ?

La tentation est grande de parler de « la jeunesse bruxelloise ». Or, même si des points communs existent, comme on le verra plus loin, l'origine ethnique, l'appartenance familiale, le parcours individuel, les ressources financières, le logement et le quartier sont autant d'éléments dont il faut tenir compte. Différents points de vue révélateurs – la scolarité, la stigmatisation sociale, l'accès à l'emploi, la mobilité en ville et les loisirs – vont étayer le choix de notre titre « les jeunesses bruxelloises », qui est aussi celui d'une récente publication de la série *Brussels Studies*.

Question préliminaire : quelles sont les limites de « la jeunesse » ? A quelle tranches d'âge renvoie-t-elle ? Au regard de nombreux spécialistes dont Hugues Delforge¹, la notion de jeunesse s'étend : « Une spécificité de la jeunesse contemporaine est le prolongement de cette transition entre enfance et âge adulte, qui se traduit par un étirement de la période de construction identitaire intense et d'expérimentation. La jeunesse couvre aujourd'hui une période si vaste de l'existence qu'elle en est devenue une période spécifique. Intégrant l'adolescence, elle s'étend des prémises de la puberté à l'accession à la parenté et l'inscription dans une

carrière professionnelle stabilisée, soit de dix à trente-cinq ans. L'allongement de la jeunesse constitue un fait social contemporain qui puise une partie de ses significations dans le contexte d'augmentation de l'espérance de vie des individus et du vieillissement de la population, mais également dans le report de l'accès à l'autonomie financière et les difficultés d'insertion professionnelle des nouvelles générations, quand ce n'est pas l'absence de modèles d'adultes « valables » qui est invoquée. »

Particularités bruxelloises

Dotée du taux de natalité le plus élevé du pays (14,8%), la Région de Bruxelles-Capitale se caractérise aussi par une présence importante de jeunes au sein de sa population. Comme l'indiquent Andrea Rea, Carla Nagels et Jenneke Christiaens², « les moins de 20 ans (248.915) représentent 24,1% de la population bruxelloise et les moins de 25 ans (317.280) 30,7%. La présence des jeunes varie selon les communes et les quartiers. Celle-ci est surtout marquée au sein du croissant pauvre de Bruxelles. En 2007, Bruxelles comptait 46.337



enfants de moins de 3 ans et 122.470 enfants de 3 à 12 ans. Leur proportion est la plus élevée à Molenbeek et à Saint-Josse et la moins forte à Ixelles et Woluwé-Saint-Lambert. La diversité des origines caractérise également les jeunes puisqu'un enfant âgé de 0 à 14 ans sur cinq est de nationalité étrangère. Toutefois, ce chiffre sous-estime la diversité effective des Bruxellois puisqu'il n'est basé que sur la nationalité alors que l'origine nationale et ethnique fait l'objet d'attribution ou de souscription identitaires qui démontrent un visage plus mosaïque des jeunes Bruxellois. Ceux issus de l'immigration marocaine et

turque constituent une part non négligeable de la jeunesse bruxelloise. »

A ceux-ci, poursuivent les auteurs, il faut ajouter les nombreux jeunes en âge d'études supérieures originaires de la Flandre et de la Wallonie, attirés par la diversité des formations dispensées à Bruxelles dans un contexte culturel ouvert, ainsi que les jeunes étrangers qui travaillent au sein des institutions européennes. « Cette diversité, concluent-ils, est parfois à l'origine de représentations réciproques négatives transformant la différence culturelle en adversité. »



La scolarité

Jusqu'à la majorité civile, l'école représente un pan important de la vie des jeunes. Mais elle est aussi le lieu où transparaissent de nombreuses différences et difficultés. Ainsi plusieurs études, ces dernières années, montrent le fossé grandissant entre les élèves d'origine étrangère et les autochtones, entre les élèves issus de familles défavorisées et ceux des milieux plus aisés. Une publication de la Fondation Roi Baudouin³ montre que les élèves issus de l'immigration affichent des performances très inférieures à celles des élèves autochtones. Sur une moyenne de 500 points exigée en mathématiques par l'OCDE, les élèves primo-arrivants obtiennent 406 points, ceux d'origine étrangère (deuxième génération) sont crédités de 444 points et les Belges francophones de 510 points. En ce qui concerne la lecture, le constat est analogue : alors que les élèves autochtones affichent des lacunes de l'ordre de 21%, ce pourcentage monte à 35% pour les élèves d'origine étrangère (deuxième génération) et à 50% pour les primo-arrivants.

Ces résultats semblent également expliquer la surreprésentation des élèves allochtones dans la filière des formations professionnelles, techniques et artistiques. C'est un constat qui n'est pas anodin quand on sait qu'en matière de scolarité dans notre pays, l'enseignement général reste socialement beaucoup plus valorisant. A Bruxelles, celui-ci accueille 64,2% des élèves². Les mêmes différences s'observent au niveau de l'enseignement supérieur : la proportion des jeunes du sud-ouest du Pentagone, de l'ouest de Saint-Gilles, de Cureghem, du Vieux Molenbeek, de Laeken, de Saint-



Josse et du bas de Schaarbeek qui poursuivent leurs études au-delà de l'obligation scolaire dépassent rarement les 15% par quartier. Sans surprise, « la proportion la plus élevée d'étudiants très instruits se retrouve dans un large rayon au sud-est de Bruxelles, ainsi que, mais dans une moindre mesure, dans la périphérie ouest et nord »⁴. Dans cette partie de Bruxelles, la population belge de souche est surreprésentée.

Des performances scolaires relativement maigres, une faible représentativité dans l'enseignement supérieur et un pourcentage peu élevé de diplômes sanctionnant des études de type long ne peuvent être expliqués par la seule origine ethnique. Le facteur déterminant pour comprendre les différences entre les jeunes d'origines belge et immigrée doit plutôt être recherché du côté des conditions socio-

économiques de leurs familles respectives. Ce que confirme une autre étude commanditée par la Fondation Roi Baudouin⁵ : plus le niveau social des parents s'élève, plus les scores réalisés aux tests sont élevés. A cela s'ajoute leur niveau d'instruction, qui joue un rôle déterminant dans le soutien scolaire qu'ils peuvent assurer à leurs enfants. Les jeunes bruxellois des classes populaires cumulent en fait trois handicaps : de bas revenus et un faible niveau scolaire mais aussi leur origine culturelle. Ce sont des éléments qu'il importe de considérer quand on aborde le problème de l'échec scolaire : là aussi, ce sont les jeunes d'origine étrangère qui payent le plus lourd tribut. Il en résulte « un cercle vicieux qui mène de la précarité sociale à l'échec scolaire et de l'échec scolaire à la précarité sociale »⁶.



Stigmatisations et violence

Les difficultés relevées précédemment vont généralement de pair avec la stigmatisation des quartiers populaires où habitent ces jeunes, comme le soulignait Bernard De Vos⁷ : « Les écoles que fréquentent ces jeunes sont tout à fait assimilées aux quartiers dans lesquels ils vivent... C'est peut être une caricature, mais elle doit être vraie à 70% : tu vis dans un quartier « défavorisé », cible de toute l'attention de la société, et tu fréquentes l'enseignement professionnel, un centre de forma-

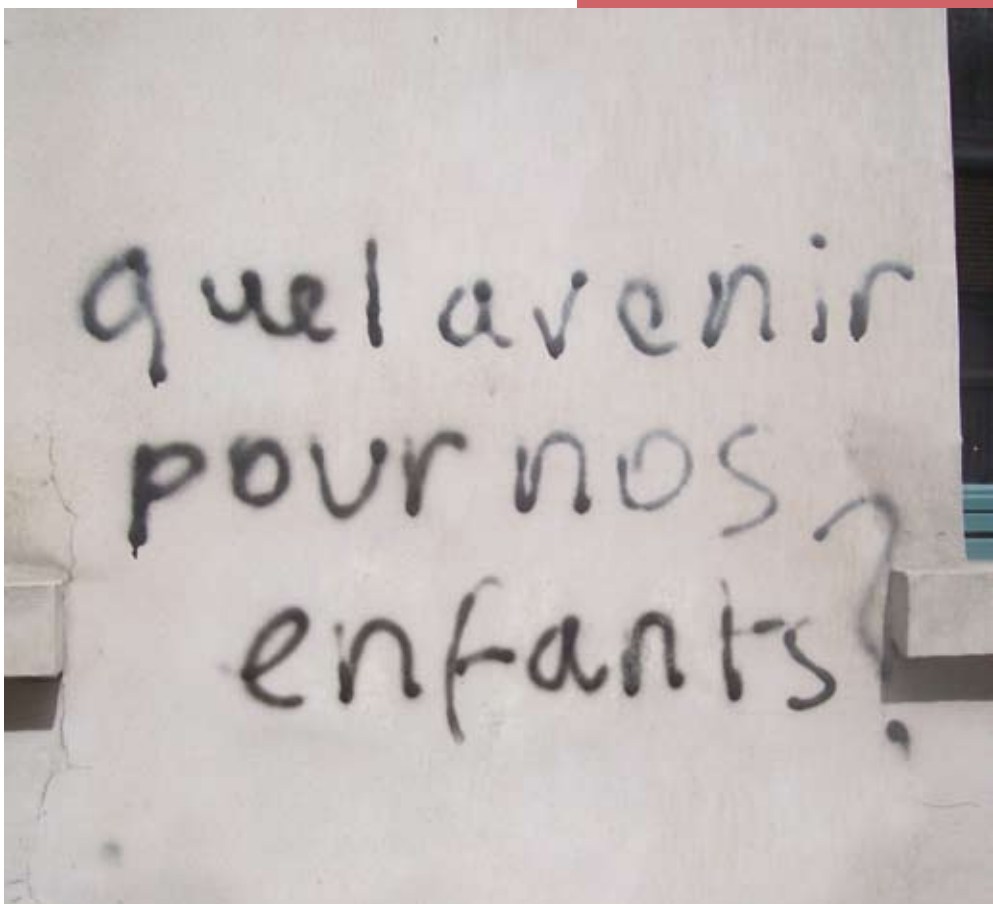
tion en alternance ou une école technique, d'où la logique éducative a pratiquement disparu. » Ce que plusieurs travaux récents confirment par ailleurs : ces élèves sont plus souvent orientés que ceux des milieux aisés vers la filière professionnelle ou technique. Un phénomène qui est renforcé par la dualisation de l'enseignement, particulièrement marquée à Bruxelles. A. Rea, C. Nagels et J. Christiaens parlent d'écoles « réceptacles », qui accueillent – après réorientation, redoublement ou expulsion – tous les élèves dont ne veulent plus les autres établissements, et d'écoles « écrémées » qui « conservent les

élèves étiquetés conformes aux critères de l'excellence scolaire ». L'école perpétue ainsi les inégalités sociales.

L'association entre « jeunes » et « délinquance » voire « criminalité », qui est très présente à Bruxelles, est une autre bonne illustration de la stigmatisation que subissent beaucoup de jeunes issus de l'immigration. En réalité, disent nos auteurs, l'origine ethnique semble n'avoir que peu d'incidence sur le taux de délinquance. Les études sur la question montrent que le sexe l'emporte en tant que facteur discriminant... « Toutefois, la ques-

tion de la délinquance renvoie aussi à la visibilité et aux renvois en justice des délits. Il est alors question de criminalisation des jeunes. Les jeunes «occupant» la rue plutôt qu'y passant sont plus visibles, de même que certains faits sont plus reportés que d'autres. Cette sélectivité contribue à la formation d'une criminalisation de certains jeunes. »

De nombreuses études, en effet, « tendent à montrer que la délinquance des jeunes issus de l'immigration est plus souvent reportée (procès-verbaux) en raison du plus grand ciblage dont ils sont l'objet par la police, donnant plus souvent lieu à des poursuites, que la détention préventive leur est souvent plus appliquée, que la procédure accélérée est plus utilisée, que les peines de prison sont plus fréquentes que les mesures alternatives, qu'ils vont plus souvent en fond de peine (...). Cette construction institutionnelle de la délinquance juvénile contribue en retour au renforcement de l'image d'une figure menaçante que les discours politiques et médiatiques entretiennent particulièrement en parlant de la violence des jeunes. »



Quelques mots sur la violence à l'école. Benoît Galand a livré sur cette question des données intéressantes au cours d'un séminaire qui s'est tenu en février dernier aux Facultés universitaires Saint-Louis*. Il se base sur les résultats d'une enquête portant sur la perception de la violence chez les élèves et les enseignants, soulignant que la violence au sein des établissements scolaires est plutôt d'ordre symbolique que physique. Le fait de ne pas avoir d'amis ou d'être isolé est la raison principale avancée par les jeunes pour expliquer leur malaise. Et les arguments avancés par les enseignants mettent en exergue les relations conflictuelles avec des collègues ou la direction. B. Galand insiste pour que l'on n'associe pas le niveau de violence à l'école avec celui de la délinquance et de la criminalité, tout en démontrant le lien avec le degré d'inégalité du système scolaire. Il attire aussi l'attention sur les tensions plus perceptibles entre élèves et enseignants dans certaines écoles fréquentées essentiellement par des jeunes issus de l'immigration. Ces tensions relèveraient plus de problèmes relationnels que de la violence intrinsèque de certains groupes d'individus. Par contre, les problèmes de cohésion sociale, l'échec scolaire, le manque de cohésion et de projet pédagogique porté par les éducateurs d'une école sont autant d'éléments qui viennent nourrir la violence dans les établissements scolaires.

* A. D'Haeyer, « Violences à l'école, violence de l'école : un séminaire fait le point », *Alter Echos* n° 268, février 2009.





delà dans certains quartiers : « Comme pour la structure des âges, de la distribution des élèves, de l'appartenance sociale des familles, les communes du croissant pauvre présentent des taux supérieurs pour le chômage des jeunes (de 21,3% à Woluwe-Saint-Pierre à 40,1% à Molenbeek). En conséquence, il n'est pas étonnant de voir que les jeunes occupent aussi une part importante parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces derniers représentent 4,1% de la population bruxelloise, soit près de trois fois plus que pour la Belgique (1,5%). »² Cette forte représentation se confirme au niveau des 18-19 ans (8,6%) ou des 20-24 ans (7,2%).

Ces chiffres sont à mettre en relation avec l'absence de qualifications ou, du moins, de qualifications suffisantes chez nombre d'entre eux. « Plus d'un jeune bruxellois sur quatre quitte l'école prématurément (surtout des garçons). Un nombre important (48,7%) de jeunes de 18 à 24 ans étant au chômage dispose au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. La proportion de ces jeunes faiblement qualifiés est de 28,0% contre 15,8% en Belgique ; cela concerne majoritairement les Belges descendants de migrants. En Région bruxelloise, l'exclusion du marché du travail liée au faible niveau d'instruction est nettement plus prononcée que dans l'ensemble du pays, les écarts sont deux fois plus importants. »²

Chômage et emploi

Les statistiques du taux de chômage publiées en 2007 ont confirmé une tendance amorcée depuis plusieurs années : avec ses 20,4%, la Région de Bruxelles-Capitale précède les autres régions du pays, qui affichent respectivement 18% (Wallonie) et 6% (Flandre). Ce taux grimpe à 31,9% pour les jeunes de moins de 25 ans, voire au-

Cependant, ces chiffres doivent être nuancés car, même s'ils ne sont pas encore représentatifs, de plus en plus de jeunes issus de l'immigration font des études supérieures qui sont sanctionnées par un diplôme. Le hic c'est que, très souvent, à niveau de qualification égale, le taux de chômage de ce groupe reste supérieur à celui des jeunes autochtones. Si le fait est particulièrement visible dans la capitale, il n'est d'ailleurs pas moins vrai sur l'ensemble du territoire



Bouger dans la ville

Quoi de plus banal que de se mouvoir dans une ville quand on est libre de ses mouvements ? Les résultats d'une recherche-action sur la mobilité des jeunes à Bruxelles ont été publiés par les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) Samarcande et SOS Jeunes – Quartier Libre⁸. Comment les jeunes bruxellois s'approprient-ils donc l'espace urbain ? En quoi l'éducation et la localisation géographique peuvent-ils « atrophier » ou « développer » la ville vécue par le jeune ? Des points de rencontre existent-ils entre le « caïd du coin » et le « jeune urbain branché » (pour recourir à deux stéréotypes) ?... Pour répondre à ces questions, 10 adolescents d'Anderlecht, 10 d'Etterbeek et 10 de Woluwe-Saint-Lambert ont été sélectionnés. Après un entretien individuel semi-directif et sans aucune aide extérieure, on leur a demandé de dessiner sur une feuille blanche, à main levée, les lieux qu'ils fréquentaient ou connaissaient. Cette « carte mentale » est la transcription graphique d'une représentation subjective de l'espace, une construction individuelle qui reflète l'espace de référence de la personne interrogée.

choisissent pas les mêmes études que les étudiants aisés, et cela peut aussi contribuer à leur conférer des positions différentes sur le marché du travail. Par exemple, un jeune ingénieur a deux fois moins de chances d'être au chômage qu'un jeune sociologue, alors qu'ils sont tous deux titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle. »⁴

national. Comme le rapportait le journal *Le Soir*, « tant pour les immigrés que pour leurs enfants, les disparités avec les autochtones sont plus importantes (que dans les autres pays de l'OCDE). La mauvaise intégration des enfants d'immigrés ne peut s'expliquer que par des discriminations sur le marché du travail... » Toutefois, ici aussi, le constat mérite d'être nuancé : « Les étudiants issus des milieux les moins favorisés ne

Outre les difficultés liées à l'accès à l'emploi, la qualité de celui-ci doit être analysée. Alors que les jeunes autochtones bruxellois sont plus nombreux à travailler dans les emplois publics, l'enseignement, les institutions de santé et de la culture, les jeunes allochtones sont très présents dans l'horeca, le commerce et le nettoyage industriel. Ce deuxième groupe est aussi le plus fragile puisque c'est celui qui décroche le moins de contrats à durée indéterminée.

Que ressort-il de cette recherche ? La mobilité des jeunes bruxellois est révélatrice des cloisonnements et des disparités qui existent entre eux : les différents groupes ne se fréquentent pas et ne fréquentent généralement pas les mêmes lieux. La majorité avouent être mal à l'aise dans d'autres quartiers que le leur. A cela, deux raisons principales : le sentiment de ne pas être à sa place et les caricatures des quartiers qui

circulent entre les différents groupes. Madeleine Guyot, directrice de Samarcande : « Chacun à sa manière se perçoit comme la cible d'autres, et ciblent à leur tour des «coupables potentiels». Les quartiers d'Anderlecht et de Molenbeek sont dangereux pour les jeunes de Woluwe et d'Etterbeek, et ce sont les Polonais qui sont désignés comme source d'insécurité pour les Anderlechtois. Pour ces derniers, identifier les quartiers dangereux est plus flou. Ils citent les quartiers «flamands» ou précisent simplement que «sortir dans un autre quartier est plus difficile». Seuls quelques espaces interstitiels permettent à ces jeunes de rentrer en contact, mais même dans ces endroits, les groupes se démarquent à travers des fonctions différentes : les jeunes d'Anderlecht «glandent» là où les autres consomment (rue Neuve, De Brouckère) ou utilisent le lieu (les gares, métros). »

Autre constat : la mobilité du groupe d'Anderlechtois est très



réduite (ils fonctionnent en territoire continu, de rue en rue) tandis que les jeunes de Woluwe fonctionnent en réseau, ils se déplacent au sein de la ville en fonction de leurs activités extra-scolaires, et leurs parents interviennent beaucoup

dans leurs déplacements (« parents-taxis »). Tout d'abord parce qu'une fois sortis des lignes habituelles des transports en commun, ces jeunes sont perdus, mais aussi parce que les craintes des parents et/ou des enfants sont fortes. Par ailleurs, si les déplacements de tous les jeunes sont liés aux amis, là aussi des différences apparaissent : alors que ceux de Woluwe se retrouvent chez leurs amis, ceux d'Anderlecht les retrouvent dans la rue. Enfin, si tous les jeunes ont des activités sociales et culturelles en dehors de l'école, ceux de Woluwe sont les plus actifs.



Ce qui nous amène à la question des loisirs. Dans la liste des activités plébiscitées par les adolescents, on peut citer : le sport, les activités artistiques, les discothèques, les bars, les karaokés, les jeux électroniques, la télévision et les films sur support vidéo, l'écoute musicale, la sociabilité entre pairs (la lecture de livres est en déclin continu).



Pour conclure

S'il ne faut pas tomber dans le manichéisme, il est évident que la « fracture sociale » grandissante frappe aussi les jeunes, et parfois davantage que les adultes (voir les chiffres du chômage à Bruxelles) : « sous une homogénéité de surface au «continent jeune», résume H. Delforge¹, (...) l'expérience de la jeunesse est fondamentalement différenciée en fonction de l'origine socio-économique et de la perspective de réaliser ou non de longues études. » Il est tout aussi évident que les frustrations liées à une dualisation sociale et spatiale qui se pérennise constituent une violence invisible qui, en retour, peut entraîner des violences visibles, notamment dans les quartiers populaires. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à Bruxelles avec les émeutes des années 1990.

Mais cette unanimité n'est qu'apparente. Car les uns fréquentent les snacks, les autres les bars ; certains n'ont accès aux discothèques que lorsqu'on veut bien les laisser entrer ; les uns pratiquent l'escrime alors que les autres doivent se contenter du baby-foot. Certains font partie de mouvements de jeunesse que d'autres ignorent parfaitement. Les uns jouent dans des clubs bien équipés, les autres dans la rue, sur une place publique de leur quartier. Et, si tous écoutent massivement de la musique, leurs goûts ne sont pas les mêmes, comme l'écrit Hugues Delforge⁹ : « Par exemple en Belgique, le hip hop recrute plus largement son auditoire au sein de la population adolescente, dans les classes populaires et chez les descendants d'immigrés maghrébins et africains. La musique techno, quant à elle, fut pendant les années quatre-vingt-dix la musique privilégiée des classes moyennes et reste, au regard du rap, marquée par la mobilisation d'un public mixte en termes de genre et d'âge. »

Les réponses apportées en termes de politiques publiques – notamment les contrats de sécurité et de prévention, les contrats de quartier, les contrats communaux de cohésion sociale, les écoles à discrimination positive – de même que les initiatives du mouvement associatif – par exemple les écoles de devoir, le travail de rue, l'action et l'animation communautaires – ne sont certes pas négligeables. Mais elles présentent aussi des risques d'effets paradoxaux (particulièrement de nouvelles formes de stigmatisation et d'exclusion pour ceux qui en bénéficient) si elles restent ou deviennent de simples mesures correctives au lieu de s'intégrer dans une politique générale visant les racines culturelles, éducatives et socio-économiques des inégalités vécues par les jeunes bruxelloises.

Dossier réuni
par Anoutcha Lualaba Lekede

1. H. Delforge, « Que sont les adolescences et les jeunes d'aujourd'hui ? », sur www.ligue-enseignement.be
2. C. Rea, C. Nagels, J. Christiaens, « Les jeunes bruxelloises : inégalité sociale et diversité culturelle », *Brussels Studies*, note de synthèse n° 9, février 2009.
3. Synthèse du rapport de D. Jacobs, A. Rea, L. Hanquinet (ULB), *Les performances des élèves issus de l'immigration en Belgique selon l'étude PISA*, Fondation Roi Baudouin, mars 2007.
4. *Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2006*, Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-Capitale, 2006.
5. D. Jacobs, A. Rea, C. Teney, L. Callier, S. Lothaire (ULB), *L'ascenseur social reste en panne. Les performances des élèves issus de l'immigration en Communauté française et en Communauté flamande*, Fondation Roi Baudouin, mai 2009.
6. A. D'Haeyer, « L'école n'est pas encore faite pour les enfants des familles populaires », *Alter Echos* n° 269, mars 2009.
7. B. De Vos (interview), « Eclusion sociale/exclusion spatiale », *Bruxelles Santé* n° spécial 2002, pp. 75-83.
8. *Jeunes en ville. Bruxelles à dos ? L'appropriation de l'espace urbain bruxellois par des jeunes de différents quartiers*, Inter-Environnement Bruxelles, mai 2008.
9. H. Delforge, *Les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles*, Centre de Sociologie de l'Éducation, Université libre de Bruxelles, 2004.

écho du clps

www.bruxellessocial.be ⁽²⁾ :

un partenariat pour et avec les utilisateurs

Dans le n° 51, la rubrique Initiative était consacrée à l'ouverture du site Bruxelles Social en ligne. Avec l'aide d'Amélie Jacquet et de Nicole Mondelaers, du Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC), nous y exposons l'historique de ce projet visant à reprendre, à terme, l'ensemble des organisations actives à Bruxelles dans le champ de l'action et de l'aide sociales (y compris la santé), qu'elles soient francophones, néerlandophones ou bilingues, et à mieux faire connaître ces ressources à un large public. Cette fois, la rubrique du CLPS de Bruxelles ouvre ses pages au CDCS-CMDC, qui relate le processus entamé pour réfléchir ce guide social-santé en partenariat avec les futurs utilisateurs. Passons dans la coulisse.

Les secteurs du logement, de l'aide aux sans-abri et de l'aide aux seniors sont déjà sur le site depuis près d'un an. L'aide aux personnes en situation de handicap y figure depuis peu et l'aide à la jeunesse et la santé suivront. Mais comment s'organise ce travail au sein du CDCS-CMDC ? Un duo francophone-néerlandophone est référent pour chacun des secteurs. Ce duo fait appel à des organisations expertes pour réfléchir aux limites du secteur, pour contrôler la qualité des données, pour être conseillé quant à la notoriété et la crédibilité des organisations non agréées et aux termes de recherche sur le site. Chaque secteur a en effet ses spécificités : on ne construit pas un partenariat de la même manière s'il existe

des organisations centralisant l'information, si la majorité des services travaillent sous mandat (c'est le cas de la protection de la jeunesse) ou si le secteur est éclaté et très diversifié. Ainsi, pour l'aide aux seniors, les partenaires sont Infor-Homes Bruxelles et Home-Info Brussel ; pour l'aide aux sans-abri, c'est la Strada, centre d'appui au secteur ; pour l'aide aux personnes en situation de handicap, ce sont les administrations compétentes ; etc.

Le secteur santé bruxellois : riche et complexe

Nous avons vite découvert la richesse et la complexité du secteur de la santé, qui recouvre tant la

santé physique que mentale, la prévention, la promotion de la santé, la réduction des risques, les liens santé-environnement, la médecine scolaire et celle du travail, les prises en charge en ambulatoire, à domicile, en milieu hospitalier et même en rue, le travail individuel ou communautaire, le travail en réseau. Comment construire un arbre thématique de recherche rencontrant ces diverses réalités ? Et si celles-ci ont un sens pour les professionnels, en est-il de même pour monsieur et madame tout le monde ? Comment faire pour que le site soit utilisable et utile à tous les internautes ? Une seule solution : mettre les utilisateurs potentiels du site autour d'une table et le construire ensemble.

Nous avons pris contact avec divers services ou organisations, que ce soit directement ou via leurs fédérations, en essayant d'élargir le plus possible. Ne sachant pas trop quel accueil recevrait notre proposition de partenariat, nous avons été heureusement surpris de l'intérêt qu'elle a suscité. La collaboration compte plusieurs étapes. La première, la plus importante, a eu lieu au début 2009. Des brainstormings autour de la question : que cherchiez-vous sur le site, et comment ? Pour faciliter la prise de parole, ces brainstormings ont, dans un premier temps, été organisés avec les associations francophones et néerlandophones séparément. Ensuite, tout le monde a été réuni. Les idées exprimées ont fait apparaître des réalités, besoins, manières de voir variables mais complémentaires entre les professionnels du soin, ceux de la promotion de la santé, ceux de la santé des enfants, de la santé au travail. Ces rencontres nous ont permis de définir les contours du secteur, de construire un arbre thématique de recherche rencontrant tant une logique de santé globale que les besoins de précision pour une recherche affinée, tout en respectant la cohérence du site *Bruxelles Social en ligne*. Nous avons récolté des demandes précises quant aux informations à trouver sur le site, demandes auxquelles nous pourrions apporter une réponse ou que nous avons relayées à d'autres services compétents.

L'étape suivante sera de comparer nos fichiers propres pour qu'aucun service ne soit oublié. Les partenaires de la première étape seront à nouveau sollicités,

tout comme d'autres qui ont déjà accepté de collaborer (administrations subsidiaires, IBGE, etc.). Une présentation-test sur site est également prévue avant la mise en ligne.

Une des spécificités du secteur de la santé tient en la présence de services d'appui méthodologique et de soutien à la communication. Le CDCS-CMDC a donc profité de l'occasion pour faire appel à eux. C'est ainsi que nous avons contacté, dès le départ de notre réflexion, le CLPS de Bruxelles pour accompagner la construction du partenariat et l'ASBL Question Santé comme expert en communication.

Riche en information sur les acteurs de la santé, le duo référent du CDCS-CMDC se sentait moins habitué à une réflexion en termes de promotion de la santé. Pour nous, la constitution d'un tel partenariat autour du site était une première. Que ce soit lors des réunions préparatoires aux brainstormings ou lors de ceux-ci, le soutien du CLPS a montré toute sa pertinence pour préciser nos objectifs, poser un regard extérieur, ouvrir le champ des partenaires au projet, indiquer des personnes-ressources, apporter une vision plus globale de la santé. Nous avons pu mener les brainstormings en nous appuyant sur une préparation solide et précise. Notre vision des limites du secteur s'est ouverte.

Un site en mouvement

La finalisation des ressources santé sur le site prendra encore du temps ; il faut mettre à jour notre fichier interne, contacter toutes les

organisations, traduire les fiches. Et la construction technique d'un site n'est jamais finie. Avec les premières démonstrations, de nombreuses nécessités et envies d'amélioration sont apparues. Certaines viennent d'être concrétisées dans une nouvelle mouture de *Bruxelles Social en ligne*, d'autres attendent une future version que nous espérons prochaine. Le partenariat avec les utilisateurs du site va nous permettre de répondre plus directement à leurs besoins, notre souci étant que le virtuel soit réellement en prise avec la réalité. Ce faisant, le site a déjà joué son rôle de facilitateur de relations entre des organisations qui se rencontrent peu et de passeur de frontière linguistique...

Corinne Malchair,
CDCS-CMDC
183 avenue Louise,
1050 Bruxelles
02/511.08.00,
www.cdcs-cmdc.be

annonce

FORMATIONS en promotion de la santé 2009-2010

En partenariat avec les Centres Locaux de Promotion de la Santé de Bruxelles et de Liège, l'ASBL Repères propose deux cycles de formation « Des concepts à la pratique en promotion de la santé ». La promotion de la santé se situant au carrefour de secteurs divers, cette offre s'adresse aux acteurs de la santé mais également à ceux des champs social, culturel ou éducatif intéressés par les pratiques participatives et communautaires. Chaque cycle comprend 4 journées initiales suivies de 6 demi-jours d'ateliers d'échanges de pratiques.

Bruxelles: 24/09, 01/10, 22/10, 12/11 + 10/12 2009, 07/01, 11/02, 18/03, 22/04, 06/05/2010 (infos : CLPS de Bruxelles, 02/639.66.88)

Liège : 09/10, 30/10, 20/11, 11/12/2009 + 08/01, 12/02, 12/03, 02/04, 23/04, 7/05/2010 (infos : CLPS de Liège, 04/349.51.44) Inscriptions auprès de l'ASBL Repères (02/539.15.89) ou via le site www.reperes.be

CAMPAGNE

Le dépistage du cancer du sein en Région bruxelloise

Lancée le 20 avril dernier, cette campagne de prévention est la première du genre à être menée dans la capitale. A travers celle-ci, l'objectif recherché est de pouvoir sensibiliser toutes les femmes de 50 à 69 ans de la Région bruxelloise au dépistage du cancer du sein. Plus particulièrement, les femmes d'origine étrangère peu touchées jusqu'ici par les campagnes orchestrées par les communautés française et flamande. A ce jour, malgré qu'un dépistage organisé ait été mis en place depuis 2002, une Bruxelloise sur trois ne pratique toujours aucun dépistage. Ceci dans une région où l'incidence du cancer du sein chez les femmes est la plus forte du pays.

Pour plus d'informations :

Brumammo

Chée de Louvain, 479 - 1030 Bruxelles
Courriel : info@brumammo.be
Tél. : 02 / 736.19.84 (de 9h à 14 h)
et fax 02 / 742.21.33
www.brumammo.be

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur

OUTILS

Paroles sur...

J'aide un proche dépendant

Les aidants proches procurent une aide permanente à des membres de leurs familles (conjoints, enfants ou parents – ou à des amis qui ne peuvent assumer de manière indépendante le quotidien. Ce soutien est parfois si intense que leur qualité de vie, ainsi que celle des aidés, sont menacées. Quelles sont les pistes pour « aider les aidants » dans leur engagement ? Afin que ceux qui le souhaitent puissent s'impliquer dans l'aide à un proche sans y être enfermés.

Les organismes génétiquement modifiés : pour le meilleur des mondes ?

- Qu'y a-t-il derrière le sigle OGM ? Que peut-on en attendre ? Qu'en fait-on ? Quels en sont les avantages et les risques éventuels ?... sont quelques unes des questions que les organismes génétiquement modifiés soulèvent et sur lesquelles revient cette brochure. Si ces interrogations peuvent paraître légitimes, elles sont aussi à mettre en parallèle avec celles qui surgissent inévitablement à chaque innovation technologique. Entre réalité et fantasmes, quels impacts peuvent réellement avoir les OGM sur la santé humaine et l'environnement ?

- Les OGM ont également fait l'objet de panneaux d'exposition (11 x (59 cm x 84 cm)) et sont disponibles sur demande.

Ces trois outils peuvent être consultés en ligne sur www.questionsante.be

Renseignements et commandes auprès du Service Education permanente de l'asbl Question Santé.

Rue du Viaduc, 72 – 1050 Bruxelles
Belgique
Tél. : 02 / 512.41.74 et fax : 02 / 512.54.36

Courriel : education.permanente.questionsante.be

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier
Anoutcha Lualaba

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps
Murielle Deguery
Thierry Lahaye
Dr Roger Lonfils
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé

Tél.: 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36

E-Mail : info@questionsante.org

<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles